

N° 2025-060

OBJET :

Budget annexe ZAE du Vernay-Bron
Vote du compte administratif 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le 8 avril, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Morzine, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 2 avril 2025

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth, VERNET Josette, LEFANT Myriam, MARTEL Mireille, TRABICHET Yannick et MUFFAT Sophie.
MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, GIROD Jean-Marc, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :22
pour :22
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par M. MUTILLOD Christophe à M. BERGER Jean-François,
- par M. CHALENCON William à M. MUFFAT Jean-François,
- par Mme VERMANT Rebecca à M. VINET Philippe,
- par M. VUAGNOUX Jean-Louis à M. MENOUD Jean-François,
- par Mme BERNAZ Célia à M. LOMBARD Gérald,
- par M. DEGENEVE Alain à M. VUATTOUX Rémy,
- par M. TOURNIER Henri-Victor à Mme TRABICHET Yannick.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

Madame Yannick TRABICHET, Présidente, quitte la séance.

Monsieur Philippe VINET, 1^{er} Vice-président, présente au conseil communautaire les résultats financiers et le compte administratif 2024 du budget annexe de la ZAE du Vernay-Bron qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 1 274 016,39 € et d'un besoin de financement de la section d'investissement d'un montant de 1 272 192,56 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- **approuve** le compte administratif 2024 du budget annexe de la ZAE du Vernay-Bron qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 1 274 016,39 € et d'un besoin de financement de la section d'investissement d'un montant de 1 272 192,56 €.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHET



Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD



CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

